

FICHE PRATIQUE PAT n°5

MISE À JOUR EN JANVIER 2024

Plan de numérisation de la presse locale ancienne

Le plan de numérisation de la presse locale ancienne a été lancé en 2023. Il est coordonné par l'AR2L Hauts-de-France, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) et la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) Hauts-de-France. Il a été conçu en lien avec l'arrivée prochaine du conservatoire de la presse de la BnF en région Hauts-de-France. Il permet de répondre aux sollicitations des partenaires de l'Agence qui souhaitent numériser leurs collections de presse locale ancienne.

Sommaire

LES OBJECTIFS	2
POUR QUI ?	2
COMMENT ?	2
VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?	3



AGENCE RÉGIONALE
DU LIVRE & DE LA LECTURE
HAUTS-DE-FRANCE

Le plan régional de numérisation de la presse locale ancienne propose **la numérisation de titres de presse locaux antérieurs à 1950 et leur intégration dans Gallica**, la bibliothèque numérique de la BnF, aux établissements ne disposant pas de bibliothèque numérique ou n'ayant pas les capacités à mettre en ligne leurs documents.

Les documents seront hébergés par la BnF sur le Système de Préservation et d'Archivage Réparti (SPAR), permettant un stockage sécurisé et offrant une garantie sur la préservation des documents numériques.



LES OBJECTIFS

Les objectifs du plan de numérisation de la presse locale ancienne régionale sont de :

- **Permettre une numérisation concertée sur le territoire** autour de la numérisation de titres de presse locale ancienne ;
- **Favoriser l'accès aux documents patrimoniaux de la région** avec une intégration dans Gallica ;
- **Valoriser les richesses** conservées dans les établissements régionaux ;
- **Développer une dynamique territoriale** autour de la presse régionale en coordonnant le plan ;
- **Compléter les lacunes de Gallica sur la presse locale ancienne des Hauts-de-France** en vue de l'installation future d'un pôle de conservation de la presse de la BnF à Amiens (80) ;
- **Accompagner les professionnels sur l'harmonisation** des pratiques de numérisation et de valorisation numérique ;
- **Diviser les coûts de numérisation** et proposer un montage budgétaire intéressant pour les petites, moyennes et grandes structures, pouvant aller jusqu'à 70 %.

[Pour plus d'informations, consultez ce lien.](#)



POUR QUI ?

Ce plan est proposé à **l'ensemble des collectivités publiques conservant du patrimoine écrit, graphique et littéraire** en région Hauts-de-France, telles que les bibliothèques municipales et universitaires, les archives départementales et municipales, les maisons d'écrivain et musées, les sociétés savantes, etc.



COMMENT ?

Chaque année, l'AR2L Hauts-de-France propose de déposer un projet rassemblant plusieurs structures dans le cadre de l'appel à projet « Programme de Numérisation et de Valorisation » (PNV) de la DRAC Hauts-de-France. Ce PNV est un dispositif spécifique favorisant les opérations de numérisation de la presse locale ancienne (antérieure à 1952), avec un financement pouvant aller jusqu'à 70 %. Les 30 % restants sont à la charge des établissements.

L'AR2L Hauts-de-France coordonne le projet et son organisation globale, soit la préparation des budgets et des dossiers de subvention, et fait le lien avec le prestataire et la BnF.

L'Agence propose également, pour chaque établissement, un accompagnement spécialisé dans la réalisation du plan, à savoir :

- **La sélection des titres de presse** en lien avec la BnF et les partenaires ;
- **Le montage budgétaire** (dépôt des notes de projet à la BnF et à la DRAC dans le cadre du PNV, devis pour les partenaires et avec les prestataires...);
- **Le dépôt du dossier pour le PNV** auprès de la DRAC Hauts-de-France ;
- **La rédaction du cahier des charges** pour le prestataire ;
- **Le suivi du programme** avec le prestataire ;
- **Le suivi du projet avec la BnF**, notamment pour l'intégration des documents dans Gallica ;
- **La coordination du projet** (réunions de suivi, accompagnement et conseil).

Les structures partenaires s'engagent à effectuer le travail préparatoire (récolement, fiches-état), puis le contrôle qualité des numérisations et de l'intégration dans Gallica.



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Merci de faire parvenir à l'AR2L Hauts-de-France une note informative contenant le nom des titres de presse que vous souhaiteriez numériser, leur format, le nombre de vues pour ces titres ainsi que leur ISSN (si existant).

À SAVOIR

Un conventionnement entre le partenaire et l'AR2L Hauts-de-France est obligatoire.

Pour participer au plan de numérisation, les partenaires devront être adhérents à l'AR2L Hauts-de-France.

[Comment adhérer ?](#)

Un conventionnement entre le partenaire et la BnF est obligatoire concernant l'intégration des documents dans Gallica. Merci de faire la demande au pôle Patrimoine de l'AR2L Hauts-de-France.

[Télécharger la convention-type de partenariat](#)

CONTACTS



JULIE PROUST

Responsable du pôle
Patrimoine écrit, graphique
et littéraire

jproust@ar2l-hdf.fr

T. 03.65.80.14.56



AMANDINE HASLIN

Chargée de mission
Patrimoine écrit, graphique
et littéraire

ahaslin@ar2l-hdf.fr

T. 03.65.80.15.03



AGENCE RÉGIONALE
DU LIVRE & DE LA LECTURE
HAUTS-DE-FRANCE

SITE D'AMIENS

La Graineterie
12 rue Dijon
80000 AMIENS
T. 03 22 80 17 64

SITE D'ARRAS

La Citadelle
Quartier des Trois Parallèles
Av. du Mémorial des Fusillés
62000 ARRAS
T. 03 21 15 69 72

